



**NOUS RECRUTONS À L'AEC EN INTERVENTION EN MILIEU JUVÉNILE ET CORRECTIONNEL**  
Venez partager votre expertise pour former la relève!

## **OUVERTURE DE CHARGES - FORMATION CONTINUE**

**AEC – Intervention en milieu juvénile et correctionnel (JCA.1C)**

**Programme offert du 13 mai 2024 au 12 décembre 2025**

**Session 3 : du 2 décembre 2024 au 14 mars 2025**

**Lieu de formation : Varennes**

Le Cégep de Sorel-Tracy est présentement à la recherche d'une personne chargée de cours à l'AEC **Intervention en milieu juvénile et correctionnel** offerte au secteur de la formation continue pour le remplacement d'une charge de cours.

No du concours	Discipline	No du cours	Titre du cours	Nombre d'heures
IMJC-MA24-FCA24-05-02	Tech. auxiliaires de la justice 310	310-313-SO	Techniques d'observation de la personne	45

## Durée

Du 2 décembre 2024 au 14 mars 2025 (11 semaines de cours et 2 semaines de stage)  
Vacances les semaines débutant les 23 et 30 décembre 2024 (à confirmer)

## Exigences

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans la discipline concernée.

*Notez que lors du processus de sélection, un test de Français devra être effectué.*

## Échelle de traitement

Entre 94,11 \$ et 131,34 \$ l'heure, selon la scolarité et l'expérience

Tout le personnel du secteur de l'enseignement régulier doit postuler de nouveau pour obtenir une charge de cours dans le secteur de la formation continue.

Tout autre candidat ou candidate doit, pour obtenir l'une des charges précitées, faire parvenir sa candidature en format PDF par courriel en prenant soin de bien indiquer le numéro du concours, entre le **16 et le 23 octobre 2024**, avant 16 h.

**Courriel** : [resshumaines@cegepst.qc.ca](mailto:resshumaines@cegepst.qc.ca)

**Numéro du concours** : IMJC-MA24-FCA24-05-02\_rempl

Le Collège ne s'engage aucunement à considérer les candidatures reçues hors délai.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

*Le Cégep a adopté un programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent.*